

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU LUNDI 03 AVRIL 2026

Date de convocation : 28 mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

| Délibérations                                | CONSEILLERS |          |         |         |
|--|-------------|----------|---------|---------|
|  | Présents    | Pouvoirs | Absents | Votants |
| De la délibération n°26-022 à 26-065 incluse | 31          | 02       | 02      | 33      |

Secrétaire : Monsieur Marc RIVET

**PRÉSENTS :** M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mme Anne TERLEZ, M. José PIRES, Mme Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD Adjoints, M. Gaëtan BAZIRE, Mme Nicole BIDAULT, M. Didier JUHEL, Mmes Chantal LETOURNEUR, , Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUOUSIN, Mmes Céline LÉMAN Ariane KRAFFT, M. Axel PIVOT, Mmes Marina MALANDAIN, MM. Olivier NIEL, Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Marc RIVET, Diego ORTEGA, Jacky VALLÉE, Mmes Noha TEFRIT, Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, , MM. Sylvain M. Patrice PAUPER, Conseillers municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :**

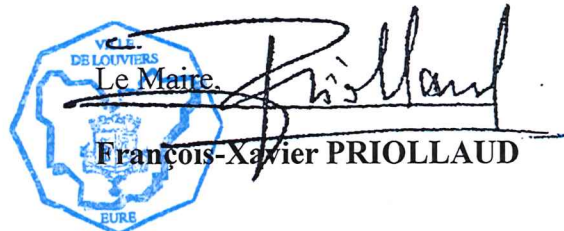
- Mme Émilie SCHAPMAN ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Philippe BRUN ayant donné pouvoir à Mme Nolwenn LEOSTIC

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

**DÉLIBÉRATION :** 26-031 Désaffectation et déclassement du domaine public d'une propriété communale cadastrée section XC numéro 500 – Place de la Poissonnerie

Certifié exécutoire  
Par transmission en sous-  
préfecture  
Le :09 avril 2026  
Par affichage, le 09 avril 2026

Fait à Louviers, le 03 avril 2026



Le Maire  
François-Xavier PRIOLLAUD

**N° 26-031**

**DÉSFFECTATION ET DÉCLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PROPRIÉTÉ COMMUNALE CADASTRÉE SECTION XC NUMÉRO 500 - PLACE DE LA POISSONNERIE.**

**RAPPORT**

**Mme Caroline ROUZÉE** indique que la propriété communale cadastrée section XC numéro 500, sise Place de la Poissonnerie, a fait l'objet d'une proposition d'acquisition par Monsieur et Madame Michel PRISSARD, propriétaires voisins.

Actuellement, cette parcelle de 47m<sup>2</sup>, classée dans le Domaine Public Communal, correspond à une impasse servant de chemin d'accès utile uniquement à la parcelle cadastrée section XC numéro 434, propriété de Monsieur et Madame Michel PRISSARD.

En conséquence, il convient de constater la désaffectation et de prononcer le déclassement du Domaine Public Communal de cette emprise en vue de permettre la cession au profit de Monsieur et Madame Michel PRISSARD. Précision étant ici faite que les frais de géomètre liés à la division parcellaire nécessaire préalablement à cette cession sont à la charge exclusive de Monsieur et Madame Michel PRISSARD.

**DÉCISION**

**LE CONSEIL**, ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L2121-29,

**Vu** le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment l'article L.2141-1,

**Considérant** la proposition d'acquisition de Monsieur et Madame Michel PRISSARD et le plan de division annexés à la présente délibération,

**CONSTATE** la désaffectation du bien sis Place de la Poissonnerie, cadastré section XC numéro 500, pour une emprise de 47m<sup>2</sup>, conformément au plan de division annexé à la présente délibération. **PRONONCE** le déclassement du Domaine Public Communal de la parcelle cadastrée section XC numéro 500, pour une emprise de 47m<sup>2</sup>, conformément au plan de division annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes ou documents afférents à la désaffectation et au déclassement de ce bien du Domaine Public Communal.

**Adoptée à l'unanimité**

Pour copie conforme  
Le Maire,



*Friollaud*  
François-Xavier PRIOLLAUD